

GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

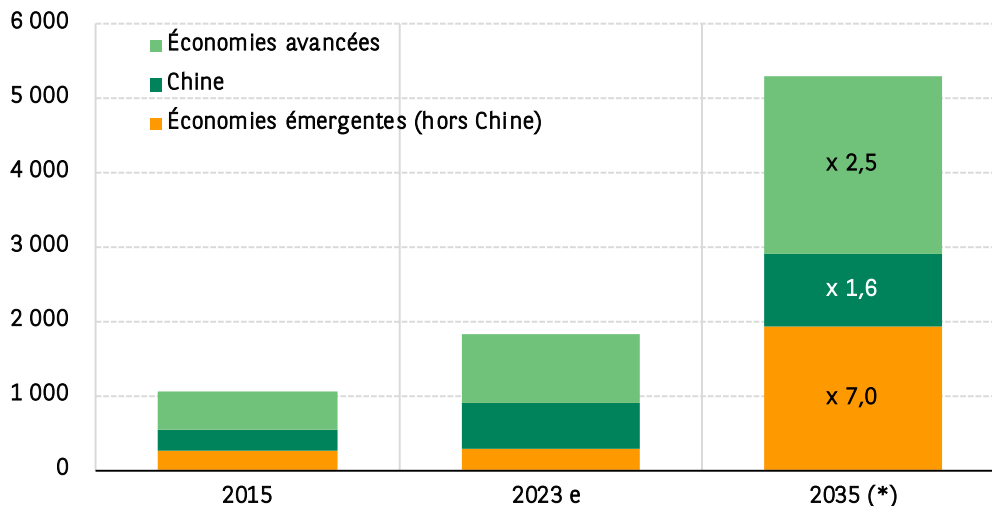


27 novembre 2024

À BAKOU, UNE COP QUI NE CHANGE PAS LA DONNE, MAIS QUI NE COMPTE PAS POUR RIEN

Jean-Luc Proutat

INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES PROPRES (en USD Mds de 2023)



(*) Compatibles avec l'objectif "net zéro" à horizon 2050

Sources : AIE, BNP PARIBAS

Si, hormis la Chine, les pays émergents ont historiquement peu contribué au réchauffement climatique, la courbe des émissions futures de CO₂ et la hausse additionnelle des températures qui en découle dépendront largement de leur capacité à concilier croissance et décarbonation. Or, faute de moyens suffisants, leurs investissements dans la transition « verte » sont aujourd'hui limités : de l'ordre de 50 dollars par an et par habitant, contre dix-sept fois plus (850 dollars par an et par habitant) dans les pays avancés¹. D'où l'idée, née en 2009 à la Conférence des Parties (COP) de Copenhague, d'organiser des transferts des seconds vers les premiers.

Les pays avancés s'étaient alors engagés à aider, à hauteur de USD 100 milliards par an, les pays en développement dans leur lutte contre le changement climatique. À Bakou, en 2024, l'objectif est porté à USD 300 milliards par an. Si les montants sont bien triplés sur le papier, leur juxtaposition à quinze ans d'écart est trompeuse, car l'inflation empêche de comparer les dollars d'aujourd'hui à ceux d'hier. À prix constants de 2024, l'aide est plutôt multipliée par deux ; elle correspond *grosso modo* aux investissements verts existants, mais certainement pas à ceux qu'exigerait le maintien du réchauffement climatique dans la limite de +1,5°C (cf. *graphique*).

L'engagement des pays du Nord à transférer USD 300 milliards par an à ceux du Sud n'est pourtant pas anecdotique, en période d'économies budgétaires et alors que les États-Unis s'apprentent à quitter une nouvelle fois l'accord de Paris. Il est, en outre, pris sans contrepartie de sortie programmée des énergies fossiles (une revendication de l'Union européenne) et sans la participation de la Chine, dont les financements climatiques continueront de s'opérer sur la base du volontariat.

L'écart avec les USD 1 300 milliards initialement visés (et cités comme but à atteindre dans le communiqué de la COP 29) renvoie à un principe de réalité, qui est que les finances publiques des pays avancés ne pourront pas couvrir à elles seules l'intégralité des besoins et que l'épargne privée devra soutenir l'effort. Le défi n'est pas que financier. Ici, la sécurisation juridique des contrats, la gestion du risque politique, le suivi des projets par les institutions internationales, l'accompagnement par des systèmes de garanties solides, comptent au moins autant que les milliards de dollars que l'on additionne. Le financement climatique des pays émergents est un chantier hors norme, protéiforme, où se croisent une multiplicité d'acteurs. Malgré leurs imperfections, les COP sont les seules à offrir le cadre multilatéral nécessaire à son avancement. Même modestes comme à Bakou, les progrès qu'elles obtiennent seront toujours préférables à l'alternative du chacun pour soi.

¹ Pays émergents hors Chine, estimations pour l'année 2023, à partir des données fournies par l'Agence internationale de l'énergie. Cf.

IEA, IFC (2023), *Scaling up Private Finance for Clean Energy in Emerging and Developing Economies*, June.

IEA (2021) *Net Zero by 2050 A Roadmap for the Global Energy Sector*, May.

jean-luc.proutat@bnpparibas.com

ÉTUDES **ECONOMIQUES**



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

ECOCONJONCTURE

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

ECOMERGING

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes

ECOPERSPECTIVES

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents

ECOFASH

Un indicateur, un évènement économique majeur. Le détail ...

ECOWEEK

L'actualité économique de la semaine et plus...

ECOPULSE

Baromètre mensuel des indicateurs conjoncturels des principales économies de l'OCDE

ECOCHARTS

Panorama mensuel des dynamiques d'inflation au sein des principales économies développées

ECOTV WEEK

Quel est l'évènement de la semaine ?
La réponse dans vos deux minutes d'économie

EN ÉCO DANS LE TEXTE

Le podcast de l'actualité économique

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

ABONNEZ-VOUS SUR LE SITE ONGLET ABONNEMENT
voir le site des études économiques

ET

SUIVEZ-NOUS SUR LINKEDIN
voir la page **linkedin** des études économiques

OU TWITTER
voir la page **twitter** des études économiques



Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires du présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'employé ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la foi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquels il a été élaboré.

Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagés par les termes des restrictions ci-dessus.

BNP Paribas est constituée en France sous forme de société anonyme, et agréée et supervisée en tant qu'établissement de crédit par la Banque centrale européenne (BCE) et en tant que prestataire de services d'investissement par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris, France.

Les informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site

Pour les avertissements par pays (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Suisse, Brésil, Turquie, Israël, Bahreïn, Afrique du Sud, Australie, Chine, Hong Kong, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Singapour, Corée du Sud, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) veuillez consulter le document suivant :

© BNP Paribas (2024). Tous droits réservés.

Bulletin publié par les Etudes Economiques – BNP PARIBAS
Siège social : 16 boulevard des Italiens – 75009 PARIS / Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34
Internet : www.group.bnpparibas - www.economic-research.bnpparibas.com
Directeur de la publication : Jean Lemierre
Directrice de la rédaction : Isabelle Mateos y Lago



BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change